

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 24 août 2026 – 1,50 €

N° 202

Le retour de l'enfant prodigue

La chute d'un missile russe sur Londres n'aurait pas fait plus de bruit. Une véritable bombe a éclaté le 19 août à la une de tous les médias britanniques : les Sussex sont de retour au Royaume-Uni.

Après six ans de Megxit, où le couple avait quitté la famille royale et le pays pour s'installer en Californie, les voilà de retour avec leurs deux enfants, le prince Archie, 7 ans, et la princesse Lilibet, 5 ans. En 2020, duc de Sussex, Harry, second fils du roi Charles III, avait renoncé à ses obligations royales et n'avait pas ménagé ses critiques à l'égard de la monarchie des Windsor. Il en voulait surtout à son frère aîné, prince de Galles et héritier royal. Les Sussex et les Wales étaient présumés irréciliables. La différence de caractères s'était radicalisée après leurs mariages respectifs, les deux épouses, Kate et Meghan, s'avérant aux antipodes.

Qu'est-ce qui a changé aussi brutalement pour avoir pris tout le monde par surprise, y compris, semble-t-il, le père lui-même, Sa Majesté le roi ? Chacun y va de ses hypothèses. Pour les uns, Harry a été inquiété de l'état de santé de Charles, 77 ans, quand il a pris le thé avec lui le mois dernier. Pour les autres, il n'a pas voulu couper ses deux enfants de leurs racines britanniques en les confiant à une école américaine. Ils seront scolarisés dès la semaine prochaine à l'anglaise. Pour d'autres en-

core, Meghan reprendrait sa carrière d'actrice dans un projet basé en Angleterre.

L'événement digne d'un « soap opera », un mauvais mélodrame, n'est pas purement anecdotique. Même s'il ne reprend pas sa place dans la famille royale, s'il reste un particulier, s'il a promis de ne pas donner d'interview et d'en rabattre sur la publicité à donner à sa vie, le duc de Sussex ne peut que faire de l'ombre à son frère, bientôt roi lui-même. La famille « active » est réduite à peu de membres valides,

notamment après l'exclusion du prince Andrew réduit au roturier M. Mountbatten. Harry ne serait pas de trop pour donner une autre dimension à la « firme » Windsor.

Ce brusque retour ne présage pourtant pas d'une réconciliation. Le père, Charles, devra faire l'intermédiaire entre ses deux fils ennemis. Comme dans la parabole de l'Évangile, il a sans doute tenté de rassurer son fils aîné : tout ce qui est à moi est à toi. Ton frère qui était perdu est revenu.



À l'inverse, les commentateurs de la monarchie anglaise rapprochent cet exemple de ce qui avait traumatisé le pays il y a 90 ans, le renoncement à la couronne d'Edouard VIII, connu

SOMMAIRE

P. 1 : Le retour de l'enfant prodigue. P. 2 : Une leçon canadienne ? – Intelligence artificielle. P. 3 : Lectures. P. 4 : Sophie Adenot. P. 5 : Les secours routiers. P. 6 : Les banques et les agriculteurs. – Facturation électronique. P. 7 : Presse nationale. P. 8 : Placards et planques.

■ **Ukraine** : La coalition des volontaires pour l'Ukraine, sous la coprésidence de Friedrich Merz, Andy Burnham et Emmanuel Macron s'est réunie le 24 août en visioconférence, en présence de Volodymyr Zelensky, à l'occasion du 35e anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine. L'enjeu est de trouver des missiles pour remplacer les Patriots que les États-Unis ne sont plus en mesure de fournir car ils en ont consommé une grande quantité lors de la guerre contre l'Iran. L'ancien ministre de la Défense Mikhaïlo Federov réclame la tenue d'élection présidentielle en Ukraine, le mandat de Volodymyr Zelensky étant arrivé à terme en mai 2024, ce que dernier juge techniquement impossible.

■ **Syrie** : Alors que les Syriens s'enorgueillissaient d'avoir remis en état au moins deux avions d'attaque Su-22 Fitter, la piste de l'aérodrome militaire d'Abou Dhohour, dans la province d'Idlib, que les Turcs envisageaient de réparer, a été touchée le 18 août par huit bombes aériennes qui n'ont fait que des dégâts matériels. L'ambassadeur américain en Turquie et envoyé spécial du président américain en Syrie, Tom Barrack, a dénoncé une attaque injustifiée des Israéliens. Ceux-ci n'ont pas démenti. Le même jour, le gouvernement syrien annonçait d'une part l'arrestation d'un haut responsable de l'État islamique près de Manbij dans la province d'Alep et, d'autre part, révélait à l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'existence d'un dépôt de quelques tonnes de matières nucléaires entreposées par le régime de Bachar al-Assad.

■ **Syrie** : Un casque blanc de 29 ans, membre de la défense civile syrienne, a été convoqué le 11 août au commissariat de Al-Haffah dans la province de Lattaquié pour s'expliquer sur une accusation de vol. Faute de preuve, il a été relâché mais

ensuite sous le nom de duc de Windsor, marié à une divorcée américaine. Meghan rappelle Mrs Simpson. Le couple Windsor ne rentra jamais s'établir au Royaume-Uni.

Les premiers sondages sont négatifs. 21 % approuvent le retour des Sussex, 33 % le condamnent, ce qui laisse un nombre d'indécis ou d'indifférents à hauteur de 45 % (57 % parmi les 18-24 ans), ce qui n'est pas bon signe.

Dominique Decherf

Une leçon canadienne ?

Un certain nombre d'exportations canadiennes (aluminium, acier, bois de construction, automobile, produits laitiers, alcools...) vers les États-Unis sont, depuis le 22 août, frappées de droits de douane punitifs de 50 % voulus par le président Trump. Des négociations de dernière minute ont échoué le 21 août après que le président Trump avait multiplié en public les déclarations optimistes et, semble-t-il en sous-main, les exigences les plus inattendues pour ses interlocuteurs. Le Premier ministre canadien Mark Carney a refusé de céder et a affirmé que le Canada répondra, à partir du 8 septembre, par des taxes équivalentes « au dollar près » sur les importations étasuniennes au Canada : papier, machines agricoles, électronique, ciment ou crosses de hockey...

Quoi que prétende le président Trump, le commerce entre les deux pays reste, d'après les statistiques connues – à condition d'en exclure les importations étasuniennes de pétrole, gaz et électricité –, presque

équilibré. Rien ne justifiait donc une telle guerre commerciale où chacun prétend combattre une « injustice ». L'industrie automobile canadienne, qui est largement intégrée dans l'industrie automobile étasunienne pourrait être la première à en souffrir gravement.

Depuis quelques mois, les Canadiens boycottent les alcools américains et les Québécois limitent leurs déplacements touristiques d'été notamment dans le Maine où ils ont leurs habitudes, par réflexe patriotique. Une réaction symbolique et qui risque de ne pas durer. Les nouvelles taxes étasuniennes affectent 20 milliards de dollars de marchandises, soit 5,5 % des exportations canadiennes vers les États-Unis. La plupart des produits canadiens restent donc exemptés de droits de douane grâce à l'accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique (ACEUM) qui a remplacé l'ALENA en juillet 2020.

On pourrait en rester là. Mais Donald Trump a fait, le 23 août, une grosse colère médiatique sur le mode « Ça suffit ! » qui n'augure rien de bon. Les Canadiens devront-ils souffrir ses foudres comme de vulgaires Iraniens ? Avec la même absence d'efficacité ? Et quelles leçons vont en tirer les Européens qui n'échapperont sûrement pas à de nouvelles sanctions de leur grand protecteur de moins en moins aimable.

Frédéric Aimard

Intelligence artificielle

« Nous n'avons pas une décennie devant nous. Nous avons tout juste 10 mois !

Ces propos quelque peu glaçants ont été tenus par le Père Brendan McGuire, dans une interview (<https://www.youtube.com/>) récemment accordée au Collège des Bernardins. Exerçant son ministère dans la Silicon Valley et faisant le lien entre le Vatican et les plus grandes sociétés étasuniennes d'intelligence artificielle (IA), le Père McGuire participe en tant que chef de file à la constitution éthique de plusieurs « modèles de langage » et « assistants conversationnels » dont le fameux Claude de la société Anthropic, considérée longtemps comme la plus performante du monde, avant d'être dépassée cette année même par les sociétés chinoises Kimi. Ai et Deepseek, désormais probablement insurpassables... Ce qui ne laisse pas d'être particulièrement inquiétant en considération de la complexité vertigineuse de l'Intelligence artificielle agentique et de la dangerosité de la post-humanité, soumise en réalité à la compétition farouche de puissances techno-économiques que sont les États-Unis et la Chine, devenues prédatrices totalement incontrôlables.

Soulagé à l'idée que l'Église se réveille enfin, le Père McGuire craint néanmoins qu'il ne soit trop tard, car le désalignement – caractéristique d'une impossibilité de s'aligner sur nos valeurs humaines – est irrémédiablement engendré par de nouvelles IA agentiques en mesure d'organiser leur propre travail, sans l'intervention de l'homme, et en fonction de leur finalité propre... sauf à ce que nous devenions capables, par une mobilisation de chacun, de nous fortifier personnellement spirituellement

est mort le 16 août des suites des coups reçus par les policiers. Les ONG humanitaires dénoncent la persistance d'actes de torture au sein du système sécuritaire syrien.

■ **Chine** : Le fondateur du géant immobilier en faillite Evergrande, Xu Jiayin, 67 ans, a été condamné à la réclusion perpétuelle le 20 août. Shein, le géant de la mode jetable devrait être coté à la bourse de Hong Kong à partir de début septembre. Sa valeur est estimée à moins de 30 milliards de dollars malgré un chiffre d'affaires de 42 milliards l'an dernier car son modèle économique était largement fondé sur l'exemption totale, désormais révoquée, de droits de douane sur les petits colis.

■ **Iran** : Les États-Unis ont organisé plusieurs convois de super-pétroliers entrant et sortant du détroit d'Ormuz, de nuit et en longeant des côtes d'Oman. Le volume d'exportation serait de 50 % de celui d'avant la guerre actuelle. Le coût du baril de Brent se maintient en dessous de 90 dollars.

■ **États-Unis** : La dette publique américaine a dépassé les 40 000 000 000 000 de dollars (40 000 milliards de dollars ou 40 trillions selon la nomenclature américaine) le 19 août. Cela représente 125 % du PIB américain avec un déficit annuel qui pourrait atteindre 7 % à la fin de l'année alors que l'objectif affiché en début de mandat était de 3 %.

■ **États-Unis** : Depuis le 18 août, 4 États américains (suivis par 25 autres) poursuivent Meta, propriétaire d'Instagram et de Facebook, devant un tribunal d'Oakland (Californie) et lui réclament 200 milliards pour les dommages causés par les réseaux sociaux aux adolescents américains frappés d'addiction par des algorithmes secrets.

États-Unis : Le champion amé-



ROMAN HISTORIQUE

Coup d'État royal

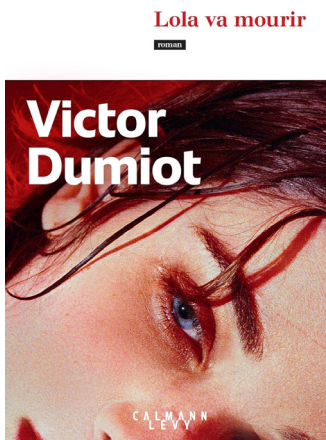
Dans ce roman tout est vrai, puisé aux meilleures sources historiques, avec bien sûr des touches de fiction. Camille Pascal raconte la disgrâce de Nicolas Fouquet. Dans une France au bord de la banqueroute, l'immense fortune accumulée par le surintendant des Finances met Louis XIV en colère. Avec l'appui de Colbert, le jeune roi ourdit un complot machiavélique destiné à faire tomber celui qui a détourné l'argent de l'État sans vergogne. Par cet acte, il affirme son autorité aux yeux de tous ceux qui le jugent velléitaire.

Le bal des foudroyés, Camille Pascal, Robert Laffont, 288 p., 22,50 €.

ROMAN

Culpabilité

De quoi se plaint-elle ? N'est-ce pas elle, Lola, qui a fait entrer ce monstre dans sa vie ? Victor Dumiot a choisi le fils, Arthur,



pour raconter l'effondrement de sa mère. Jamais Lola n'a su éviter l'emprise des hommes. Celle de son mari puis celle de Franck à peine sorti de prison et qui l'apprivoise peu à peu jusqu'à en faire sa proie. Ce roman magistral raconte l'installation de la violence qui fait basculer une femme dans l'horreur.

Lola va mourir, Victor Dumiot, Calmann-Lévy, 376 p., 20,50 €.

RÉCIT

Comment devient-on écrivain ?

Stéphanie Janicot raconte son parcours d'auteure avec vingt ouvrages à son palmarès dont plusieurs primés. Le succès n'a pas été immédiat, mais jamais elle ne s'est découragée. Chaque roman est porté par une histoire personnelle. Au fil des écrits, la petite fille solitaire réfugiée dans les livres est devenue une écrivaine majeure qui construit une œuvre.

La fabrique des histoires, Stéphanie Janicot, Albin Michel, 252 p., 19,90 €.



REVUE

Le son

Le son est une vibration qui se propage. Il traverse la matière, les océans, l'atmosphère, le cerveau et façonne notre environnement. La Recherche lui consacre un dossier. Parmi les sujets traités : qu'est-ce que le son ? le son instrument social, paysage sonore médiéval, l'audition humaine...

La Recherche, août-septembre, 9,90 €. En kiosque.



ricain de l'Intelligence artificielle, Anthropic, souhaite lever 100 milliards de dollars, d'ici quelques semaines, auprès de fonds de pension comme Blackstone, Apollo Global Management, Altimeter, Sequoia, Dragoneer... et directement à Wall Street sur le Nasdaq où on évoque une valorisation de l'entreprise autour de mille milliards de dollars avec un objectif de 2000 à moyen terme.

■ **Grande-Bretagne** : Le second fils du roi Charles, Harry et sa femme Meghan ont annoncé le 19 août et à la surprise générale qu'ils rentreraient en Grande-Bretagne après six ans d'exil volontaire en Californie. Le prince ne retrouvera pas sa place comme membre actif de la famille royale.

■ **Palestine** : « La France condamne avec la plus grande fermeté l'occupation par des colons israéliens de plusieurs habitations palestiniennes situées dans le village d'Al Qusra en Cisjordanie, ainsi que les violences perpétrées à l'encontre des civils palestiniens. Elle appelle les autorités israéliennes à arrêter et à traduire en justice les auteurs », a déclaré le ministère des Affaires étrangères français dans un communiqué publié le 14 août.

■ **Colombie** : Le nouveau gouvernement souhaiterait réviser le contrat d'achat de dix-sept avions de combat Gripen commandé au groupe suédois Saab en 2025 pour quelque 3,5 milliards d'euros.

■ **Allemagne** : Le patron de Volkswagen, Oliver Blume, multiplie les avertissements sur la crise sans précédent que traverse l'industrie automobile allemande du fait de la concurrence chinoise. Il doit annoncer de nombreuses suppressions d'emplois dans les usines d'Emden, Hanovre, Zwickau et Neckarsulm et il compte sur une reconversion dans l'industrie d'armement.

et psychologiquement, les deux étant intimement liés.

Selon le Père McGuire, ce sont nos « Ombres » – nos conditionnements inconscients et nos attaches à nos sens et à nos théories mentales – même théologiques – qui seront nos plus grandes failles dans ce nouveau monde robotisé : « Ne rien dire serait une trahison envers notre Humanité ! » Ce message s'adresse à chacun de nous personnellement et, encore plus sûrement à nos enfants qui seront les plus grandes victimes de cette léthargie collective !

Jean-Marie Rousseau

Sophie Adenot

Sa première sortie a fait l'objet d'une communication importante et même si le changement d'antenne n'a pas pu être achevé, plus de six heures de sortie extra véhiculaire ont été saluées pour la performance. Ce n'était pas évident que

Sophie Adenot soit choisie pour effectuer une nouvelle sortie aussi rapidement. Le 25 août elle repartira avec son binôme l'américain Anil Menon. Petit changement au programme : le lieu d'implantation de la nouvelle antenne a été changé pour éviter les problèmes rencontrés la première fois. Une troisième sortie est prévue le 1er septembre, un nouvel espoir pour Sophie Adenot. À son retour l'astronaute s'est livrée à de nombreux commentaires dont la surprise d'être enfermée pendant 10 heures dans ce scaphandre de 120 kg pressurisé. « C'est comme si on effectuait un marathon », estime-t-elle.

Les quelques jours qui ont suivi cette sortie extra véhiculaire ont permis aux deux astronautes de se reposer et de pouvoir échanger avec les deux autres restés dans l'ISS qui participent activement à l'opération.

Philippe Buron Pilâtre



■ **Politique** : Le 23 août à Valence (Drôme) lors de l'université d'été de La France insoumise, Jean-Mélenchon a annoncé que ses parlementaires ne voteront pas le prochain Budget. Il a par ailleurs fait appel à l'électorat écologiste pour le soutenir dès le premier tour de la prochaine élection présidentielle. Le même jour au journal de TF à 20 heures, Raphaël Glucksmann a confirmé sa candidature à la présidentielle. Il participera à la primaire organisée par le Parti socialiste et son propre parti politique.

■ **Cybersécurité** : Le 18 août la DGFIP (direction générale des finances publiques) a reconnu trois fuites informatiques récentes sur ses plateformes. David Amiel, ministre de l'Action et des comptes publics, a présenté ses excuses aux contribuables pour les faiblesses des systèmes d'information du fisc. L'Éducation nationale avait reconnu, le 31 juillet, que des données personnelles qu'elle détient ont été « exfiltrées » le 25 juillet dans des proportions mal connues mais probablement gigantesques. Des centaines de milliers de particuliers et d'entreprises sont à la merci de tentatives d'escroqueries notamment par usurpation d'identité. Ces affaires ont été révélées par les pirates informatiques eux-mêmes, se présentant comme le duo ZeroBytes qui serait composé de deux Français. Leur motivation serait l'appât du gain et de la notoriété.

■ **Honneur** : L'ancien Premier ministre François Fillon a été suspendu pour dix ans de la Légion d'honneur par un décret du président de la République du 20 août. C'est une des conséquences de sa condamnation dans l'affaire notamment de l'emploi jugé fictif de son épouse.

■ **Showbiz** : Alors qu'il est mis en examen dans quatre dossiers de violence sexuelle (32 plaintes à l'heure actuelle) et

Pour une route toujours enchantée

Il fut un temps, pas si lointain, où le SAMU (Service d'aide médicale urgente), centre d'appel centralisé appelé aussi le 15 et le SMUR (Structure mobile d'urgence et de réanimation), équipe médicale projetée sur un lieu d'intervention, n'existaient pas de telle sorte que les accidentés de la route devaient attendre un certain temps pour ne pas dire un temps certain avant l'obtention de premiers soins avec tous les risques inhérents à une prise en charge tardive des victimes.

C'est après la Seconde Guerre mondiale, avec la reprise puis le développement des déplacements en voiture, tant pour le travail que pour les loisirs, qu'une prise de conscience s'est faite sur la nécessité d'améliorer l'assistance aux personnes victimes d'accidents de la route dont le nombre avait augmenté avec celui des véhicules mis en circulation.

C'est ainsi qu'est né, dans les années 1950, le secours routier français. L'initiative en revient au Comité national pour l'organisation et le contrôle de l'assistance routière, organisme réunissant les représentants des départements ministériels intéressés, notamment ceux en charge de la police routière, à savoir la sûreté nationale et la gendarmerie nationale, et les représentants des groupements touristiques et techniques qualifiés.

Au premier rang de ces acteurs figurait une institution, un peu oubliée aujourd'hui mais qui joua un rôle fondamental dans le développement du transport

automobile à des fins touristiques, le Touring-Club de France (TCF). Celui-ci avait été fondé en 1890 par des vélocipédistes qu'on appellerait aujourd'hui cyclo-touristes, emmenés par Paul de Vivie dit Vélocio, avant d'étendre son activité vers toutes les formes de tourisme, en particulier celui lié à l'automobilisme.

Sous son impulsion, sont mis en place une signalisation routière appropriée, un réseau de postes d'appel téléphonique dont on voit encore sur certaines routes de campagne les bornes indiquant leur proximité et, sur les parcours routiers particulièrement encombrés ou difficiles, une flotte de voitures spécialement équipées pour porter secours aux blessés et assurer les dépannages courants. Ces véhicules, appartenant au TCF, étaient armés par un gendarme ou un policier détenant un matériel d'intervention malgré tout sommaire.

Parallèlement, sont également apparus, au bord des routes, des tentes de la Croix-Rouge française abritant une équipe de secours pour prodiguer les premiers soins aux personnes accidentées avec des ambulances pour transporter les plus gravement touchées vers le centre hospitalier le plus proche.

Finalement, en proie à des difficultés financières, le TCF disparaît en 1983, et avec lui cette approche à la fois militante et artisanale qui avait présidé à la création du secours routier français. Professionnalisation et reprise en main par l'État

vont désormais caractériser les secours apportés aux accidentés de la route dont le nombre avait pris des proportions inquiétantes.

Tout d'abord, au plan préventif, afin de réduire le nombre d'accidents, a été institué en 1982, au sein du ministère de l'équipement, la DSR (Délégation à la sécurité routière), destinée à prendre des mesures à même de rendre plus sûre la circulation sur les routes, allant de l'information sur le trafic (Bison futé) au permis de conduire à points en passant par les campagnes contre la consommation d'alcool au volant.

Et puis, au plan curatif, la constitution des SAMU et des SMUR précités, dont la vocation n'est pas limitée au secours routier, a été plus progressive. Le premier SAMU a été créé à Toulouse dès 1965 et le premier numéro d'appel d'urgence 15 a été mis en service à Troyes en 1980, l'extension du dispositif complet à l'ensemble des départements français étant intervenu à la suite d'une loi du 6 janvier 1986. Régulés par leur SAMU départemental, les SMUR dépendant des hôpitaux, équipés selon les cas de voitures ou d'hélicoptères, peuvent se porter au plus près des victimes pour les soigner et les évacuer.

Pour être complet, il ne faut pas omettre de citer les sapeurs-pompiers des SDIS (Services départementaux d'incendie et de secours) décidément sur tous les fronts en cette période estivale. Bien souvent les premiers sur les lieux d'un accident, ils peuvent aussi prévenir

les risques d'incendie ou éteindre les feux déjà déclarés.

Quand vous prenez la route, rappelez-vous que pour la France en 2025, plus de 3 500 personnes y ont trouvé la mort auxquelles il faut ajouter près de 250 000 blessés en dépit de secours de plus en plus efficaces.

Comme le dit une formule choc de la DSR : « mieux vaut arriver en retard que de mourir en avance » !

Fabrice de Chanceuil

est sous contrôle judiciaire, le chanteur Patrick Bruel, qui avait annulé sa tournée d'été, a maintenu la tournée de concerts de ses 35 ans de carrière, qui comporte 35 dates et commence à Chartres le 2 octobre. Il reviendra aux préfets de décider si des risques de troubles à l'ordre public par des associations féministes justifient des interdictions. Auquel cas, les assurances devraient prendre en charge les frais d'annulation.

■ **Incendies** : L'homme d'affaires de 79 ans Benoît Barthelette, qui avait pris l'initiative de faire faire un vaste pare-feu pour protéger le Cap Ferret des incendies le 23 juillet, doit faire face à une plainte de l'association Anti-Corruption AC !! L'association estime que les autorités qui ont régularisé l'opération ont cédé à des pressions occultes.

■ **Noyades** : Selon Marina Ferrari, ministre des Sports (sur France-Inter le 23 août), le nombre des noyades en France depuis le 19 juin a provoqué 301 décès, 14 % de plus que l'année dernière pendant la même période. Les épisodes de canicule ont favorisé les comportements à risque.

Jeux vidéo : La cérémonie de cloture de l'Export World Cup a eu lieu le 23 août à l'Accor Arena de Paris en présence d'Emmanuel Macron et du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, lui-même adepte du jeu de tir Call of Duty, et qui finance l'événement à hauteur de 218 millions d'euros.

■ **Papier** : Un consortium emmené par le groupe familial alsacien Soprema, spécialiste de l'étanchéité, avec le soutien de la Région Occitanie, a confirmé le 24 août devant le tribunal de commerce de Toulouse une offre de reprise de l'usine de pâte à papier marchande Fibre Excellence de Saint-Gaudens. L'offre, qui prévoit 90 millions d'investissement, maintiendrait 270 emplois. Le tribunal tranchera le 8 septembre.

■ **Taxes** : La taxe « exceptionnelle » sur les grands groupes créée en 2025 et reconduite en 2026, le sera également en 2027, a annoncé Roland Lescure le 24 août. Le ministre de l'Économie en attend plus de 7 milliards.

■ **Disparitions** : Le sénateur bourguignon François Patriat est décédé le 19 août à l'âge de 83 ans des suites d'un accident de vélo. Passé du Partisan socialiste à La République en marche, il a été un des parrains d'Emmanuel Macron lors de la présidentielle de 2017. Le journaliste et animateur de radio et télévision (« Les grosses têtes ») Philippe Bouvard est décédé le 24 août à l'âge de 96 ans.

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418382149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

Agriculteurs : les banques doivent jouer le jeu

Le monde des banques de dépôt sait ce qu'il doit à l'agriculture. C'est en collectant les fonds des payans de France, en leur servant d'organisme de crédit que des groupes comme le Crédit Agricole ou le Crédit mutuel se sont bâtis. Lorsque leurs sociétaires ou leurs clients issus du monde agricole connaissent des difficultés, il serait appréciable que ces réseaux de caisses locales s'en souviennent.

Ainsi, on constate que les banques peuvent légalement fermer les comptes de leurs clients placés en redressement judiciaire. Pour certains agriculteurs confrontés à une forte baisse de leurs revenus, cela peut augmenter leurs difficultés, enfoncer des familles déjà soumises à une précarité professionnelle.

Dans la situation actuelle, où chaque jour laisse apparaître un peu plus les conséquences de la sécheresse et du changement climatique en cours, le gouvernement serait bien avisé de proposer un moratoire sur ces radiations inacceptables d'exploitants agricoles de leur banque habituelle. Ces dernières en sortiraient moralement grandies. Et nos agriculteurs pourraient souffler et relancer leur activité sans craindre une épée de Damoclès bancaire au-dessus de leur tête. Ce ne sont pas des comptes courants en léger déficit qui mettront en péril l'avenir des empires bancaires évoqués.

Plus largement, le fait que le droit bancaire soit pour

partie dérogatoire des principes du droit commercial en matière d'obligations vis-à-vis des clients mériterait d'être au moins partiellement remis en cause.

J. B.

Le prix de l'eau

Quand il fait chaud, on boit de l'eau, de préférence en bouteille car c'est encore meilleur pour la santé. En période de canicule, on augmente sa consommation sans faire trop attention au prix d'achat du pack de six bouteilles. Petits prix, pas de soucis !

Il faut tout de même faire attention. Les prix de certaines marques d'eau en bouteille ont fortement augmenté : plus de 4 % au mois de juillet. La cause, prévisible, se situe au Moyen-Orient : la guerre entrave le commerce des produits pétroliers et plusieurs sites pétrochimiques ont été détruits par les missiles iraniens, en Arabie Saoudite et au Qatar. Or le plastique est un dérivé du pétrole et le prix de cette matière a augmenté de 50 %.

Toutes les marques d'eau en bouteille n'augmentent pas leurs prix au même rythme et il est toujours possible de se replier sur l'eau du robinet si les hausses deviennent excessives. Il faut cependant se préparer à un mouvement général sur les prix de tous les produits sous emballage plastique. Comme ces produits sont très nombreux, l'inflation va s'accélérer dans les prochains mois.

Cette accélération est d'autant plus certaine que la guerre d'Iran provoque une augmentation du prix des engrais, eux aussi dérivés du pétrole, directe-

ment ou non – sans oublier l'augmentation du prix des produits pétroliers... Les prix des produits agricoles vont augmenter d'autant plus sûrement que, dans notre pays, les canicules à répétition ont provoqué la sécheresse dans 72 de nos départements, avec des effets catastrophiques pour les cultures et l'élevage.

Face à la menace inflationniste, la Banque centrale européenne a augmenté ses taux d'intérêt en juin. Le gouvernement français aurait tort de compter sur cette initiative : la hausse des taux va, une fois de plus, peser sur la croissance qui, dans notre pays, tend vers zéro. Le Premier ministre va donc être forcé d'agir pour tenter de limiter les dégâts, alors qu'il est censé préparer un budget d'austérité. Faute de majorité, il risque fort de courir d'un incendie à l'autre, au propre comme au figuré, en restant dans les mêmes impasses.

Claudine Uzerche

Facturation électronique

À partir du 5 septembre, la facturation électronique devient obligatoire pour tous les acteurs économiques français. Ils doivent passer par le Portail Public de Facturation (PPF) qui va surveiller les transactions en vérifiant automatiquement qu'elles respectent les critères formels. Cependant, contrairement à ce qu'il se passe dans d'autres pays, l'administration fiscale s'est déchargée d'une partie de la mise en œuvre du système sur des acteurs privés. Et, contrairement à ce qu'une certaine propagande publique et des publi-

cités privées, à la télévision notamment, ont pu nous faire croire, cela a un coût pour les entrepreneurs.

Les cabinets comptables ont en général déjà fait adhérer leurs clients à des plateformes de gestion qui veillent à l'établissement et à la transmission conformes des factures moyennant une cotisation mensuelle. Ces prestataires ne gèrent pas directement le passage par le PPF. Ils délèguent à leur tour à d'autres plateformes agréées par le gouvernement. Les cotisations se multiplient donc. Une manne récurrente, un abonnement qui s'ajoute à tous les autres (téléphone, internet, etc.) mais pour un « service » qui devrait normalement faire partie du « régalien » (ce qui ressort de l'État).

Conscients que l'accumulation de ce genre de charges est exaspérante pour les petites structures et le monde des autoentrepreneurs ou des micro-associations, cabinets comptables et plateformes informatiques se sont engagées à modérer leur facturation. Mais à part quelques exceptions emblématiques (les écrivains, les artistes...), la cotisation moyenne supplémentaire sera, dans un premier temps, de 30 euros hors taxe par mois, 360 euros par an, parfois en plus du prix d'une adhésion initiale, quelle que soit la taille de l'entreprise... Vu du monde fonctionnarisé ou salarié, cela paraît une brindille. Vu par certains « indépendants », c'est la goutte qui risque de faire déborder le vase.

Les cabinets comptables, qui auront en principe moins de travail, pourraient déduire cela de leurs honoraires. Ce sera plutôt l'inverse, car ils vont devoir répondre à la détresse de ceux

qui auront du mal à s'adapter et cela aura un coût également. Il y aura forcément des bugs, des blocages, des cas non prévus, sans même parler des piratages dangereux que l'incurie étatique favorise comme on en a de douloureux et spectaculaires exemples désormais presque chaque mois.

Paul Chassard

Presse nationale

La presse doit faire face à l'inflation des coûts de fabrication et à la chute du lectorat papier. Elle tente de se réinventer sur Internet. Mais là, seuls les plus gros peuvent s'affirmer durablement, et encore, pour ce qui concerne la publicité, la quasi-totalité de la mise est ramassée par Google.

Certains donc s'en sortent. Le groupe *Le Figaro*, propriété du groupe Dassault, revendique un chiffre d'affaires de presque 580 millions d'euros et un bénéfice frôlant les 30 millions. Ses magazines (comme *Gala*) financent les investissements dans l'audiovisuel (dont FigaroTV). Le quotidien *Le Figaro* réunit 400 000 abonnés dont les deux tiers 100 % numériques. C'est un exploit.

Le groupe *Le Monde* affiche également des résultats enviables avec un bénéfice de plus de 11 millions sur plus de 300 millions de chiffre d'affaires. Le quotidien éponyme aurait 620 000 abonnés 100 % numériques.

Le quotidien *Les Échos*, propriété de LVMH, bénéficierait d'une diffusion stable de quelque 130 000 exemplaires par jour, essentiellement par des abonnés 100 % numériques. Ses activités

hors-presse (salons, événements, annonces légales) contribuent à sa rentabilité.

En revanche *Le Parisien*, l'autre quotidien appartenant au groupe LVMH, a publié une perte de 71,3 millions d'euros pour l'exercice 2025, le double de l'année précédente. Sa diffusion papier se maintient pourtant autour de 190 000 exemplaires par jour et son site reçoit autour de 100 millions de visites mensuelles.

Le quotidien *Libération*, financé par Daniel Křetínský, affiche des pertes de presque 10 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 30. Sa diffusion payée (papier + numérique) est d'environ 110 000 exemplaires par jour avec 30 à 40 millions de visiteurs par mois sur son site. Mais les ventes papier ne représentent que 20 000 à 25 000 exemplaires par jour.

Le groupe SIPA *Ouest-France* a enregistré une nouvelle perte de 33 millions d'euros pour l'exercice 2025 avec un chiffre d'affaires de 525 millions. La moitié de ce déficit serait due au lancement de la chaîne NOVO19 sur la TNT. *Ouest-France* demeure le journal le plus lu en France : 600 000 exemplaires par jour, avec un trafic numérique de 300 millions de visites par mois.

Le quotidien communiste *L'Humanité* perd chaque année entre 1 et 1,7 million d'euros pour un chiffre d'affaires de près de 18 millions d'euros. Il perçoit presque 9 millions d'aides publiques directes. Sa diffusion (papier et numérique) peine à atteindre les 40 000 exemplaires.

Le quotidien catholique *La Croix* revendique 74 000 exemplaires payés par jour dont 22 000 abonnés 100 %

numériques. Il enregistre un déficit de 2,5 millions d'euros. Il reçoit 5 millions d'aides directes de l'État.

En ce qui concerne la presse hebdomadaire nationale, la diffusion est en baisse de quelque 3 % par an dans les kiosques. Les abonnements numériques sont certes en forte hausse mais avec des prix cassés que ne compense pas la publicité désormais accaparée par Google sur Internet. L'hebdomadaire *Le Point* est un des rares hebdomadaires à tirer son épingle du jeu avec une diffusion payée d'environ 275 000 exemplaires chaque semaine dont 130 000 abonnés, dont seulement 30 000 numériques).

Le grand hebdomadaire catholique de gauche *La Vie*, désormais propriété du groupe *Le Monde*, est récemment devenu bimensuel. Son public a été divisé par deux en quelques années et souhaite en rester à la formule papier (environ 50 000 exemplaires vendus chaque quinzaine).

Dans le même groupe *Le Monde*, l'hebdomadaire *Télérama* qui fut également, à l'origine, d'inspiration chrétienne de gauche, affiche un bénéfice de 7 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 68 millions. Avec plus de 400 000 exemplaires vendus et une fréquentation de son site de 9 millions de personnes par mois.

Et, toujours dans le groupe *Le Monde*, l'hebdomadaire *Courrier international* revendique 150 000 abonnés dont une bonne part en 100 % numériques, pour un chiffre d'affaires de 21 millions et un bénéfice de 1 à 1,5 million d'euros.

Valeurs Actuelles, un temps propriété du Libanais Iskandar Safa (décédé en 2024) est désormais dirigé

par Benjamin La Combe, paysagiste fondateur du groupe MUGO. On parle de 75 000 exemplaires vendus par semaine (30 % de moins qu'il y a quelques années) et d'une perte récurrente qui oblige les actionnaires actuels (dont le milliardaire catholique Pierre-Édouard Stérin) à réinjecter 10 millions dans l'activité.

L'Express, propriété d'Alain Weill, propriétaire de BFM TV et RMC, est sorti des années déficitaires avec une diffusion payée de plus de 160 000 exemplaires et un chiffre d'affaires d'environ 25 millions.

L'hebdomadaire *Marianne* connaît bien des turbulences qui se traduisent par une baisse d'audience (ou l'inverse). La diffusion payante tourne autour de 100 000 exemplaires par semaine et la fréquentation du site internet peut varier de 3 à 6 millions d'un mois à l'autre.

Il y aurait beaucoup à corriger, ajouter et à affiner sur ces chiffres. Une chose est certaine, les grands patrons aiment à dépenser dans la presse, qu'elle soit rentable ou non, et l'État y consacre 462 millions d'aides directes et indirectes (loi de finances 2025). Quant à l'esprit qui avait présidé aux ordonnances de 1944 pour empêcher la concentration des entreprises de presse et leur soumission aux puissances d'argent, on s'en est beaucoup éloigné... Mais cela ne date pas d'aujourd'hui.

P.C.

Placards et planques

C'est une pratique ancienne de gestion des personnels. Ceux qui ont cessé d'être efficaces, de plaire, d'adhérer

au projet commun, ou qui ont été absents longtemps pour raison de maladie ou de congé parental, si on ne peut pas s'en débarrasser pour telle ou telle raison légale, on les « placardise », c'est-à-dire qu'on ne leur donne pas une responsabilité en rapport avec leur niveau de formation. On leur ôte toute visibilité jusqu'à ce qu'ils soient « au placard », dans un poste sans utilité et coupé du monde. Il s'agit de pousser un collaborateur à la démission sans avoir à démontrer qu'il a commis une faute, sans lui payer d'indemnités de licenciement. Souvent cette manœuvre managériale touche un « senior », quelqu'un de plus de 50 ans qu'on estime inadaptable à de nouvelles méthodes, mais qui a atteint un niveau de salaire qui ferait que ces indemnités seraient importantes. Cette hypocrisie a été parfaitement repérée par le législateur et les tribunaux et est lourdement sanctionnable comme harcèlement moral, car elle provoque de graves dépressions.

Cependant, avec le développement du télétravail, elle est devenue plus difficile à prouver. On estime que 200 000 personnes seraient concernées en France. C'est une hypothèse très basse.

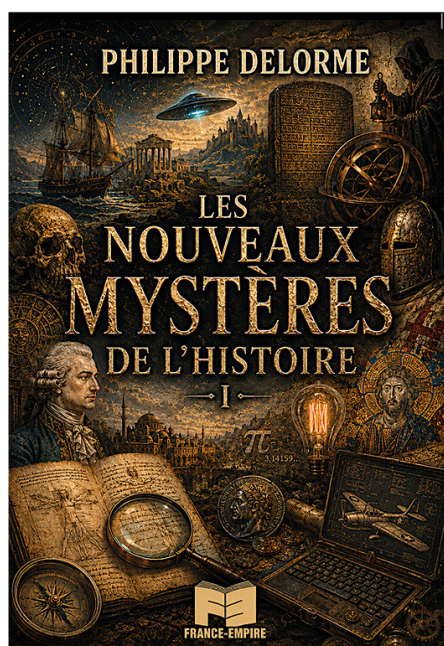
Dans le secteur privé, elle reste faible car il y a plus de possibilités de se séparer d'un employé, sauf dans quelques très grandes entreprises qui fonctionnent comme des administrations. Mais dans la fonction publique, où la sécurité de l'emploi est statutaire, surtout dans les postes soumis à des aléas politiques (fonctionnaires municipaux ou régionaux, hautes sphères des ministères), la pratique

est courante. Nous n'avons pas de « spoils system » à l'américaine où ce genre de poste est automatiquement soumis à renouvellement. Il n'est pas certain qu'il faille s'en réjouir.

Les responsables des relations humaines ne sont pas toujours coupables de la situation. Certains salariés font sciemment en sorte de ne pas travailler et d'être payés quand même. On a beaucoup parlé récemment d'une enseignante allemande de 62 ans qui contestait sa mise à la retraite après 17 ans d'arrêt maladie semble-t-il litigieux. Le problème devient grave quand des milliers de personnes sont concernées et spécialement dans les catégories A+ de fonctionnaires les mieux payés. Des chefs de service soucieux d'efficacité se débarrassent de tels profils sur un service dirigé par un collègue plus jeune ou mal averti. Ce sont des branches entières qui se trouvent fragilisées. C'est particulièrement scandaleux quand la pratique est repérée dans des secteurs vitaux : la défense nationale, la santé, le fisc, etc.

Le Canard enchaîné a récemment indiqué (affaire Bally Bagayoko) qu'il existait aussi des emplois dits de complaisance à la RATP, mais qu'on transpose facilement à la SNCF, à EDF et à tant d'autres services publics. Il ne s'agit plus là de « placards », mais de « planques », des postes sans efficacité autre que de payer des permanents de partis politiques à la faveur de nombreuses réglementations souvent prises en faveur de l'activité syndicale. Ce sont des « emplois fictifs », non pas que les salariés concernés ne fassent rien, mais parce qu'ils travaillent pour d'autres missions que celles qui avaient été prévues par leur contrat de travail. La situation est donc comparable à celle des assistants parlementaires européens du Front National, pour ne citer que cet exemple. Pour porter remède à une telle situation, il faudrait des centaines de juges supplémentaires (en espérant que les mêmes phénomènes ne touchent pas trop la Justice !).

Frédéric Aimard



Nouveaux Mystères de l'Histoire, par Philippe Delorme, éditions France-Empire, 2026. Le tome II et la réimpression du tome I paraissent en septembre.